

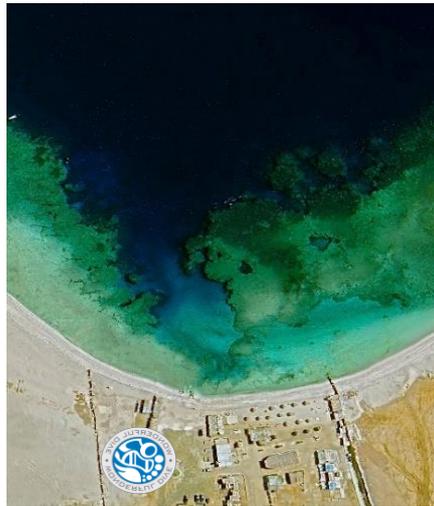


WONDERFUL DIVE EL QUSEIR

Baie de Zereb Kebir

eq@wonderful-dive.com

TARIF DES PACKS DE PLONGEE - 2025



www.wonderful-dive.com





WONDERFUL DIVE EL QUSEIR

Baie de Zereb Kebir

eq@wonderful-dive.com

Validité du tarif

Ce tarif est valable pour un séjour entre le **01/01/2025** et le **31/12/2025** à **Wonderful Dive El Quseir**.

Il annule et remplace toute version précédente pour toute nouvelle réservation.

Tous les prix sont en EUR et par personne.

Assistance aéroport et Visa touristique Egypte

En option : accueil dans l'aéroport et délivrance du visa touristique à l'arrivée : **33 € par personne**

Tarif basé sur le prix du visa au 01/11/2024 (25 USD). Si le visa augmente de plus de 20%, le tarif sera adapté en conséquence et le surcoût fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Transferts aéroports – hôtels

En option : transferts aller/retour entre l'aéroport (Marsa Alam ou Hurghada) et les hôtels de la région de El Quseir. Prix par personne, pour l'aller-retour :

Nombre de passagers	Prix par personne
1 Pax	110 €
2 ou 3 Pax	60 €
4 à 9 Pax	52 €
> 9 Pax	45 €

Hôtels

Rohanou Beach Resort

C'est l'hôtel le plus pratique car cet hôtel est situé à côté de la plage de Zereb Kebir (à 180 mètres du centre de plongée par la plage). Les plongeurs peuvent donc regagner leur chambre ou le restaurant de l'hôtel en deux minutes.

En début et fin de séjour, Wonderful Dive assure le transfert de l'équipement entre l'hôtel et le centre.

Si des clients sont en demi-pension au Rohanou, ils ont la possibilité de se restaurer au bar-restaurant de la plage moyennant paiement.

Site internet : www.rohanou.com

Autres hôtels à proximité (moins de 10' de transfert) :

D'autres hôtels sont situés à moins de 10' de voiture du centre de plongée :

- Novotel Marsa Alam
- Dolphin Continental Hotel
- Pickalbatros Sea World Marsa Alam

Pour ces hôtels, nous offrons un aller-retour par jour de plongée aux clients de Wonderful Dive.

Les clients qui sont en demi-pension dans ces hôtels ont la possibilité de se restaurer au bar-restaurant de la plage moyennant paiement.

Les clients qui sont en pension complète dans ces hôtels :

- peuvent demander une lunch box de leur hôtel et manger au centre de plongée
- ou retourner à leur hôtel pour le lunch moyennant un supplément de 5eur/personne/jour pour cet aller-retour supplémentaire. Vous pouvez l'ajouter directement à votre réservation pour éviter aux clients de devoir payer sur place.
- peuvent, s'ils prennent uniquement la formule 10 plongées, faire leurs 2 plongées le matin puis rentrer à l'hôtel.

Hôtels plus lointains

Possibilité de transfert depuis tous les hôtels situés entre le Flamenco au nord de El Quseir et l'Akassia au sud. En cas de demande, veuillez nous consulter pour les modalités et tarifs.

Centre de plongée Wonderful Dive El Quseir

Le centre de plongée Wonderful Dive El Quseir est situé sur la plage de Zereb Kebir, à 180 mètres de l'hôtel Rohanou Beach Resort par la plage.

Les plongeurs y retrouveront l'ensemble des infrastructures habituelles de Wonderful Dive (casiers de rangement sécurisés, salle de séchage, bacs de rinçage, toilettes et douches, salle de classe, etc..).

La mise à l'eau se fait directement depuis la plage, juste à l'entrée des canyons et cavernes qui sont situés sur le versant sud de la baie.

Au centre de plongée, mise à disposition gratuite pour les clients de Wonderful Dive :

- d'un espace ombragé convivial et de la plage aménagée pour se reposer entre les plongées
- eau, thé, café ainsi que des softdrinks (pas d'alcool fourni par le centre mais possibilité d'acheter l'apéro au bar-restaurant de la plage après les plongées).



Pack de plongées standard

Au choix :

- **5 jours de plongée illimitée, en autonomie, entre 8h et 17h, sur le housereef**
- **ou 10 plongées guidées, entre 8h et 17h, sur le housereef**

Les plongeurs de niveau N1, ainsi que tous les plongeurs ayant moins de 25 plongées dans le logbook, peuvent uniquement prendre la formule « 10 plongées guidées », sauf s'ils ont leurs propres encadrants en ordre de licence et d'assurance.

Les plongeurs limités à 12m ou moins (Padi Scuba Diver, PE12, jeunes plongeurs, ...), N1 non confirmés, ou les plongeurs ayant des difficultés à évoluer dans une palanquée guidée, doivent prendre un guide privé en supplément de la formule 10 plongées guidées.

Le pack comprend :

- Les taxes et autorisations, les plongée avec la bouteille de 12 litres, la ceinture et les plombs
- Nitrox disponible gratuitement (sur présentations d'une certification nitrox)
- 3 utilisations du zodiac pour des plongées dérivantes sur le housereef

Le pack ne comprend pas :

- La location de matériel et les options : (bouteille de 15 litres, plongée avant 8h ou après 17h, guide privé, transport vers d'autres sites de plongée (jeep, speedboat, ou excursion bateau) => voir tarif public
- Les dépenses personnelles et pourboires

Prix par personne:	Prix TTC	Promotion Early booking
Pack standard	350 €	315 €
1 journée supplémentaire de pack standard	70 €	63 €
Equipement complet par jour (PMT, Stab, Détendeur, Combi ou Shorty). Ne comprend pas l'ordinateur.	25 €	22 €

Options (supplément à ajouter au pack de plongées)	Supplément	Promotion Early booking
Cours Padi ReActivate (= scuba review) (ce cours utilise 1 plongée du pack)	+60 €	+54 €
Cours Padi Advanced Open Water inclus la théorie en ligne & la certification (ce cours utilise 5 plongée du pack)	+200 €	+180 €
----- + Mise à niveau préalable si N1 fédé non autonome (*) (ce cours utilise 1 plongée du pack)	+30 €	+24 €
Cours Nitrox Padi, inclus théorie en ligne & certification (ce cours ne nécessite pas de plongées)	140 €	126 €

() Un plongeur fédé française N1 qui n'a pas le PA20 mais souhaite passer son Advanced PADI, doit faire une révision théorique et une plongée d'évaluation et mise à niveau avant d'entamer l'Advanced PADI.*

Promotion Early booking : réservation confirmée et acompte payé avant le 28/02/2025.

Réservation : eq@wonderful-dive.com

Pack de plongées « light »

Ce pack est pour les plongeurs autonomes qui se limitent à 2 plongées/jour et ne souhaitent donc pas une formule illimitée.

Il comprend **10 plongées en autonomie, entre 8h et 17h, sur le housereef**

Le pack comprend :

- Les taxes et autorisations, les plongée avec la bouteille de 12 litres, la ceinture et les plombs
- Nitrox disponible gratuitement (sur présentations d'une certification nitrox)
- 3 utilisations du zodiac pour des plongées dérivantes sur le housereef

Le pack ne comprend pas :

- La location de matériel et les options (bouteille de 15 litres, plongée avant 8h ou après 17h, guides, transport vers d'autres sites de plongée (jeep, speedboat, ou excursion bateau) => voir tarif public
- Les dépenses personnelles et pourboires

Prix par personne:	Prix TTC	Promotion Early booking
Pack light	290 €	260 €
Equipement complet par jour (PMT, Stab, Détendeur, Combi ou Shorty). Ne comprend pas l'ordinateur.	25 €	22 €

Options possibles (supplément à ajouter au pack de plongées)	Supplément	Promotion Early booking
Cours Padi ReActivate (= scuba review) (ce cours utilise 1 plongée du pack)	+60 €	+54 €
Cours Padi Advanced Open Water inclus la théorie en ligne & la certification (ce cours utilise 5 plongée du pack)	+200 €	+180 €
----- <i>+ Mise à niveau préalable si N1 fédé non autonome (*) (ce cours utilise 1 plongée du pack)</i>	+30 €	+24 €
Cours Nitrox Padi, inclus théorie en ligne & certification (ce cours ne nécessite pas de plongées)	140 €	126 €

(*) Un plongeur fédé française N1 qui n'a pas le PA20 mais souhaite passer son Advanced PADI, doit faire une révision théorique et une plongée d'évaluation et mise à niveau avant d'entamer l'Advanced PADI.

Promotion Early booking : réservation confirmée et acompte payé avant le 28/02/2025.

Réservation : eq@wonderful-dive.com



The Egyptian United Company for Park Centers and Marine Activities J.S.C.
268, Ezaa Street
El Quseir – Red Sea
Egypt

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. PRESTATAIRE

Les contrats et la facturation des prestations des centres de plongée sous la marque « Wonderful Dive » sont établis par la société de droit égyptien: « United Egyptian Company for sports and marine activities centres J.S.C. » ; domiciliée 286 El Ezaea street ; El Quseir; Red Sea; Egypt (Numéro fiscal: 404-464-032 ; Registre de commerce: 56587).

2. RESERVATION

L'ensemble de la communication et l'échange de documents se feront sous format électronique (email). Toute demande de réservation implique l'acceptation des tarifs, des conditions générales et du règlement d'ordre intérieur.

3. SECURITE

Toute réservation de prestations de plongée implique l'acceptation du règlement d'ordre intérieur de Wonderful Dive qui est annexé à la présente. Le non-respect du règlement d'ordre intérieur entraîne l'interdiction de plongée et/ou l'exclusion immédiate du contrevenant, sans aucun dédommagement possible. Wonderful Dive se réserve en outre le droit de donner toutes les suites nécessaires aux infractions constatées.

4. ORGANISATION DU VOYAGE

La société « The Egyptian United Company for Park Centers and Marine Activities JSC », est une société spécialisée dans l'exploitation de centres de plongée, et n'a par conséquent pas la qualité d'agent de voyages. Par conséquent, la société « The Egyptian United Company for Park Centers and Marine Activities plc » n'assumera aucune responsabilité quant à l'organisation du voyage du client. Il appartient à ce dernier d'assurer personnellement la gestion de ses réservations d'avion, de son voyage, de ses assurances-voyage, ou s'il a besoin d'assistance pour ce faire, de s'adresser à un agent de voyage qualifié en la matière.

5. PRESTATIONS HOTELIERES

Lorsque des prestations hôtelières sont proposées, elles le sont pour compte de nos partenaires hôteliers. « The Egyptian United Company for Park Centers and Marine Activities JSC » ne pourra être tenu responsable de toute modification du contenu des prestations de l'hôtel intervenant entre la date à laquelle la réservation est effectuée et la date effective du séjour.

Les offres sont sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. Par conséquent, toute réservation devra être précédée d'une demande de disponibilité et ne sera effective qu'à l'émission d'une confirmation de l'hôtel.

6. FACTURATION ET PAIEMENT

Afin de confirmer une réservation, un compte de 80 EUR par participant est à payer, par virement bancaire ou par carte de crédit (dans ce cas Wonderful Dive envoie un lien de paiement lors de la confirmation).

En cas de réservation d'un cours de plongée, les frais Padi d'accès à la théorie en ligne (voir liste des prix) devront également être payés avant l'ouverture de l'accès en ligne. En cas d'annulation du cours, ces frais ne sont pas remboursables mais l'accès à la théorie Padi reste valable et le cours peut donc être reporté.

Le solde des prestations réservées peut être payé au choix :

- avant le séjour
- sur place au centre de plongée, en espèces (EUR, USD) ou par carte de crédit (attention : 3% de frais supplémentaires en cas de paiement sur place par carte de crédit).

7. CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation devra nous parvenir par e-mail (date de réception = date de l'annulation). En cas d'annulation, les prestations réservées sont remboursables après déduction des frais d'annulation suivants :

- Annulation communiquée plus de 20 jours avant le début des prestations : 80 EUR.
- Annulation communiquée de 20 à 8 jours avant le début des prestations : 50% de la réservation.
- Annulation communiquée moins de 8 jours avant le début des prestations : 100% de la réservation.

8. REMBOURSEMENTS

Aucun remboursement ne sera accordé sur les prestations de plongée en cas de non-participation aux activités, du propre fait du participant, du fait d'une interdiction de plongée ou d'horaires aériens avancés, ou suite à une sortie annulée pour cause de mauvaises conditions climatiques ou d'activités militaires. Au cas où une activité doit être modifiée ou annulée, elle sera dans la mesure du possible reprogrammée ou remplacée par une autre activité.

En cas de formation, un diplôme de plongée ne peut être délivré que dans la mesure où tous les cours théoriques et pratiques ont été suivis et si le participant a acquis la totalité des compétences requises énoncées ou démontrées en début de formation par l'instructeur. Aucun remboursement ne sera accordé sur les formations de plongée en cas d'abandon des cours, qu'elle qu'en soit la raison.

Enfin, aucun remboursement ne sera accordé sur les repas et les nuitées non consommées du fait des horaires aériens.

9. DROIT APPLICABLE

Le contrat, les prestations fournies et les présentes conditions générales sont soumises au droit Egyptien et les tribunaux égyptiens sont seuls compétents pour connaître d'un éventuel litige relatif à leur exécution ou à leur interprétation.



WONDERFUL DIVE

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

1. FORMALITES A L'ARRIVEE

A votre arrivée, il vous est demandé de présenter votre carnet de plongée et votre carte de niveau.

Avant de participer à nos activités, vous devrez notamment remplir et signer la déclaration médicale de PADI. Celle-ci reprend une liste des contre-indications à la plongée. Si vous êtes concerné par une contre-indication ou en cas de doute, vous devrez nous fournir un certificat médical datant de moins d'un an, qui précise que vous pouvez pratiquer la plongée avec bouteille.

2. CHECK DIVE

Votre séjour débutera par une check dive. Ces exercices ne durent que quelques minutes et, après les avoir réussis, vous effectuerez une plongée normale. Le but de la check dive est:

- De découvrir les conditions locales de plongée et d'ajuster votre lestage
- De vérifier votre aisance sous l'eau au travers de quelques exercices simples (vidage de masque, récupération du détendeur).

La sécurité étant essentielle à nos yeux, nous ne vous facturons pas de coût supplémentaire pour la présence du divemaster qui vous accompagne durant cette plongée.

3. PLONGEES ENCADREES

Pour pouvoir plonger en autonomie, vous devez au moins être PA20, Cmas2* ou OWD, avoir 25 plongées enregistrées dans votre log book et démontrer une aisance suffisante durant la check dive. Dans le cas contraire, vous pouvez uniquement participer aux plongées guidées par notre divemaster ou par un moniteur de votre club disposant d'une assurance professionnelle. N'en soyez pas frustré, il en va de votre sécurité et de plus, notre divemaster se fera une joie de vous montrer les petits coins secrets des sites de plongée.

Les plongeurs limités à 12 mètres ou moins doivent prendre un guide privé.

4. ASSURANCE

Vous certifiez par la signature de la présente que disposez d'une assurance en responsabilité civile, couvrant les dégâts causés que vous causeriez à des tiers, valable également dans le cadre d'activités de plongée.

Il vous est par ailleurs fortement recommandé d'être assuré pour vous-même contre les risques liés à la plongée (ex : assurance DAN). En effet, En cas d'accident, le coût des traitements médicaux, frais de recherche, de sauvetage et dépenses annexes seront supportés entièrement par le participant.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de décider vous-même des suites à donner à une intervention, vous autorisez, par la signature du présent document, le personnel habilité ou qualifié à prendre en votre nom toutes dispositions rendues nécessaires par votre état. Les frais engagés resteront alors entièrement à votre charge.

5. RESPONSABILITE PERSONNELLE

N'oubliez jamais que personne ne peut «garantir» votre sécurité. Chaque plongeur autonome a la responsabilité de définir ses paramètres de plongée dans les limites autorisées, et de les respecter. Nous vous réservons le droit d'exclure de nos activités, et ce sans le moindre remboursement, toute personne qui serait sous l'influence d'alcool ou de drogue, ainsi que tout plongeur qui violerait consciemment les règles de sécurité.

Le participant déclare qu'il sait évoluer dans l'eau en toute sécurité et prend l'engagement de :

- Ne jamais plonger seul (sauf plongeur certifié solo moyennant respect des règles locales)
- Respecter les prérogatives de son niveau et, même en cas de prérogatives supérieures, de ne jamais dépasser la profondeur de -40 mètres.
- Respecter et appliquer les directives et consignes de sécurité qui sont données par le directeur de plongée ou le personnel d'encadrement.
- Ne jamais dépasser la PpO2 maximum de 1,4b pour les plongées au Nitrox.

Chaque plongeur autonome doit disposer d'un ordinateur de plongée. Chaque palanquée doit disposer au minimum d'un parachute de signalisation.

Les mineurs sont sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou adultes qui les accompagnent.

6. EQUIPEMENT DE PLONGEE

Si le participant plonge avec son propre équipement, celui-ci doit être en bon état de fonctionnement et conforme à la réglementation en vigueur en Egypte.

Vous pouvez également louer tout le matériel nécessaire à la pratique de la plongée au tarif en vigueur dans notre centre. Vous êtes responsable du matériel qui vous sera remis le premier jour, qu'il soit en prêt ou en location. En cas de perte ou de détérioration, vous supporterez le coût du remplacement ou de la remise en état du dit matériel au tarif en vigueur à valeur de neuf.

Chaque participant se verra attribuer un casier de rangement avec cadenas et le centre de plongée n'est pas responsable des biens personnels du participant.

7. METEO

A tout moment, en fonction de la météo et des conditions maritimes, nous pouvons être amenés à modifier le programme du jour pour votre sécurité. Au cas où une activité doit être modifiée ou annulée, elle sera dans la mesure du possible reprogrammée ou remplacée par une autre activité. Ces modifications ne donnent pas droit à un remboursement.

8. ENVIRONNEMENT

Il est interdit de ramasser des animaux ou des végétaux marins, d'essayer d'attraper des animaux (tortues, poissons, murènes, etc) ou de les nourrir, de toucher ou manipuler les coraux.

En vertu de la loi Egyptienne, il est d'ailleurs interdit le porter des de gants de plongée et d'utiliser des sticks. Ne repartez qu'avec des souvenirs ou des photos !

9. REMBOURSEMENTS

Aucun remboursement ne sera accordé sur les prestations de plongée en cas de non-participation aux activités, du propre fait du participant, du fait d'une interdiction de plongée ou d'horaires aériens avancés, ou suite à une sortie annulée pour cause de mauvaises conditions climatiques ou d'activités militaires.

En cas de formation, un diplôme de plongée ne peut être délivré que dans la mesure où tous les cours théoriques et pratiques ont été suivis et si le participant a acquis la totalité des compétences requises énoncées ou démontrées en début de formation par l'instructeur. Aucun remboursement ne sera accordé sur les formations de plongée en cas d'abandon des cours, quelle qu'en soit la raison.

Le non-respect du règlement d'ordre intérieur entraîne l'interdiction de plongée et/ou l'exclusion immédiate du contrevenant, sans aucun dédommagement possible. Wonderful Dive se réserve en outre le droit de donner toutes les suites nécessaires aux infractions constatées.

Je soussigné, _____, déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur de Wonderful Dive, le comprendre et l'accepter dans sa totalité. DATE + SIGNATURE